



En partenariat avec la Communauté d'agglomération Etampois Sud-Essonne et le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne, l'association AGE 91 propose des :

PERMANENCES JURIDIQUES à Etampes*

A destination des personnes
âgées et de leurs familles

Les 2^e et 4^e lundis
du mois, de 9 h à 12 h

Dans le cadre de ces permanences, un juriste :

- répond à toute demande juridique dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- vous écoute,
- vous informe sur les droits et obligations,
- vous aide dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- vous oriente vers les services compétents.

Modalités

Permanences libres. Toutefois, pour des raisons d'organisation de planning et éviter un délai d'attente trop long, il vous est fortement préconisé de prendre rendez-vous au **01 69 92 11 70**.

Accessibles aux habitants des villes suivantes

Abbéville-la-Rivière, Angerville, Arrancourt, Authon-la-Plaine, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-rivière, Boissy-le-Sec, Boutervilliers, Bouville, Brières-les-Scellés, Brouy, Chalo-Saint-Mars, Chaloui-Moulineux, Champmotteux, Chatignonville, Congerville-Thionville, Estouches, Etampes, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Méréville, Mérobert, Mespuits, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Puisselet-le-Marais, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Escobille, Saint-Hilaire, Valpuiseaux.

* Lieu des permanences : **Point d'Accès au Droit**
1 rue du Coq - 91150 ETAMPES